



Audition par le groupe de suivi du Sénat sur les conséquences du Covid-19

M. Claude Kern, rapporteur pour avis des crédits de l'action culturelle extérieure, anime un groupe de suivi des conséquences du Covid19 sur les secteurs d'activité dont il a la charge. Dans ce cadre, il a souhaité entendre les organisations syndicales au cours d'une visioconférence [ce jeudi 07 mai 2020](#).

Présents : Madame la sénatrice Claudine Lepage, Messieurs les sénateurs Claude Kerne et Damien Régnard et les organisations syndicales

En introduction, Monsieur Kern nous remercie de notre présence à cette audition concernant l'EFE.

Dans un premier temps, il nous demande un bilan concernant le télé-enseignement et souhaite notre avis concernant les critiques de certains parents au sujet de cet enseignement à distance.

La FSU félicite la communauté éducative et rappelle le professionnalisme des personnels enseignants dans le cadre du suivi pédagogique en cette période de crise exceptionnelle. Elle se permet également de définir le périmètre de la question en distinguant les opérateurs et en précisant que l'AEFE, seul opérateur public, et aussi le seul avec qui le dialogue social est fluide et répété. Le dialogue social avec la MLF par exemple (pour ne pas la citer) est très difficile voire inexistant. La présence de l'Etat et de ses cadrages est indispensable, cette situation de crise l'illustre une fois de plus.

La FSU rappelle que la continuité pédagogique est au rendez-vous même si ni les enseignants ni les familles ne sont égaux devant le télé-enseignement. La dimension matérielle et la dimension géo-politique définissent les adaptations possibles : nous avons interpellé les ministres Le Drian et Lemoyne à ce propos dans un courrier le 03 avril dernier.

La FSU estime essentiel de faire un premier bilan sur les capacités à réagir en fonction des statuts des établissements donc en fonction de la présence de l'Etat ou non à la tête de ces établissements. Madame Lepage précise que l'AEFE a des défenseurs, notamment au sénat, qui ont conscience de ce que le réseau doit à l'Agence.

Dans un second temps, Monsieur Kern nous demande notre avis concernant le plan d'aide mis en place pour le réseau.

La FSU se félicite de la publication de ce plan d'aide qu'elle appelait de ses vœux depuis plusieurs semaines. S'il semble d'une ampleur sans précédent, il n'en soulève pas moins quelques remarques de notre part sur les différents axes décrits dans ce communiqué.

Les 50 millions d'euros d'augmentation prévus pour les bourses scolaires à destination des familles françaises est opportun, dès lors que le barème est aménagé, que l'année de référence des revenus pris en compte n'est pas 2019 mais 2020, et que des critères sociaux

soient conservés. Il répond en effet à une aide au cas par cas. Le SNUipp-FSU précise qu'une attention particulière devra être portée pour les familles scolarisant des enfants en maternelles, porte d'entrée dans les établissements de l'EFE, afin d'éviter une hémorragie qui serait très dommageable.

La situation de l'AEFE est très inquiétante puisque celle-ci ne bénéficie d'aucun abondement de crédits dans le cadre de ce plan d'urgence. Elle a juste acquis le droit de s'endetter à hauteur de 100 millions d'Euros auprès de France-Trésor. Qui paiera ensuite ? Les EGD et les établissements conventionnés qui devront permettre, par leur remontée de fonds au cours des prochaines années, à l'AEFE de rembourser cette dette. C'est-à-dire que ce seront les frais de scolarité payés par les familles qui rembourseront l'emprunt. Il est ainsi inacceptable que les établissements partenaires puissent bénéficier de ce plan d'aide. Cela va logiquement déclencher un nouveau plan économique qui sera dramatique, les ETP étant déjà fragiles dans le réseau. La FSU demande que le plan de développement 2030 (doublement des élèves) soit suspendu car il ne répond en rien à l'urgence actuelle. La FSU liste donc ses revendications :

- La transformation de ce prêt en subvention
- La non distribution de cette aide aux établissements partenaires
- La gestion de ce plan d'aide laissée à l'AEFE
- L'association des organisations syndicales à l'élaboration de ce plan
-

Monsieur Kern nous fait part de des propositions qu'il soumettra au groupe de travail :

- La transformation du prêt en subvention
- La mise en place de critères strictes et contrôlés concernant l'attribution d'aide aux établissements partenaires

La FSU précise **alors le type de critères** de gestion attendus : le maintien de l'emploi (pas de suppression de poste sauvage comme c'est déjà le cas à la MLF), la transparence sur l'utilisation de l'aide, la participation future de ces établissements au remboursement des avances.

La question des critères d'homologation assouplis nous est posée par Madame Lepage. La FSU rappelle qu'il y a toujours eu des problèmes d'homologation et qu'elle dénonce régulièrement des établissements qui dysfonctionnent fortement. Ils sont totalement privés et donc hors de contrôle. L'homologation est un accord, une décision politique, parfois même donnée avant les visites ! Cela ne sert en aucun cas l'EFE et encore moins les missions du service public. Cet assouplissement des critères d'homologation ne fait que servir les objectifs du plan de développement 2030 et non la qualité de l'enseignement français.